

## Quelle incidence du nombre d'élèves par classe sur la réussite scolaire ?<sup>1</sup>

Marie-Christine Paret, professeure honoraire, Université de Montréal  
avec la collaboration de Claude Lessard, professeure émérite, Université de Montréal  
membres de **Debout pour l'école !**

Dans la population, le sentiment commun est que le nombre d'élèves dans une classe, ça compte. C'est aussi l'avis de tous les enseignant·e·s. Et c'est le cas ! Pourtant, certains chercheurs dans le domaine de l'éducation comme des politiciens et des journalistes ont pu affirmer récemment que la taille des classes n'a pas d'effets sur les apprentissages scolaires. Mais que cherche-t-on à prouver exactement : l'effet de la taille des groupes-classes sur quoi au juste ? Le deuxième terme de la relation causale est important : tantôt on parle de la *formation des élèves*, tantôt de *leurs apprentissages* (scolaires), tantôt de la *réussite éducative* ou de la *réussite scolaire* ou encore des *résultats* des élèves. On en conviendra ces termes ne sont pas synonymes, mais il est rare qu'ils soient précisément définis dans les différentes études. Mais, la plupart du temps, ils renvoient à ce qui peut être mesuré sans grande difficulté, c'est-à-dire la réussite de l'élève aux examens prévus aux différentes étapes de leur scolarité ou à des tests standardisés comme PISA (Meuret, 2001 ; Monso, 2014). On mentionne parfois d'autres dimensions que des classes à effectifs réduits permettent d'améliorer : elles concernent le développement personnel et social des jeunes.

Le sujet est en effet extrêmement complexe étant donné le grand nombre de facteurs qu'il faut considérer et qu'il est très difficile d'isoler et de contrôler. Mais les recherches sont tout de même là, et nombreuses, et elles prouvent que la taille de la classe a des conséquences sur le développement de l'élève, qu'on ne peut plus faire comme si le nombre d'élèves par classe n'avait pas d'importance, pas d'incidence sur les apprentissages scolaires, comme l'affirmait récemment un ministre de l'Éducation Yves Bolduc en 2015 et lors du *Devoir de débattre* en septembre 2018, l'actuel ministre J.-F. Roberge.

Au Québec, une étude sous forme de sondage dans les milieux de l'éducation pour le compte du MELS indiquait : « Les répondants, toutes catégories confondues, sont favorables à cette mesure [diminution du nombre d'élèves par classe] et estiment qu'elle a des effets positifs sur la réussite scolaire ». L'auteur du rapport rappelait qu'il s'agissait d'une position relevant de la conviction et non de l'observation de données factuelles (Terrisse, 2011, p. 19). Qu'en est-il des études scientifiques ne prenant en compte que des « données factuelles » ?

---

<sup>1</sup> Ce texte adopte les *Rectifications de l'orthographe* acceptées par l'Académie française en 1990.

Nous verrons d'abord les variables retenues dans les recherches sur cette question, puis les motifs de la controverse pour terminer par les résultats les plus solides sur la question.

## **1. De nombreux facteurs influencent les résultats de recherche**

Pour comprendre les difficultés à arriver à des conclusions claires et acceptables quand on compare des classes, il faut isoler plusieurs éléments tout en étant capables de les distinguer :

- tenir compte du contexte de l'école, c'est-à-dire s'il s'agit d'un milieu urbain ou rural, d'un quartier de citoyens plus ou moins à l'aise, plus ou moins issus de l'immigration, etc. ;
- prendre en compte l'âge des élèves et le niveau scolaire ;
- préciser si la classe est constituée d'élèves réguliers ou ayant des difficultés d'apprentissage et dans quelles proportions ;
- prendre en considération les types de pédagogie adoptée (plutôt directive ou plutôt active, et participative) ;
- considérer si la langue d'origine des élèves est celle de la scolarisation ou non ;
- sans oublier la formation des enseignants, leur expérience et leur compétence qui devrait être comparables.

Et ce n'est pas tout, on sait que l'environnement des élèves dans l'école même peut avoir une influence très importante, on doit donc prendre en compte également le fait qu'il existe ou non un suivi ou un soutien par du personnel spécialisé (orthopédagogues, orthophonistes, psychologues, etc.) pour les élèves d'une année à l'autre, et si oui, s'il est comparable.

Enfin, une autre dimension capitale intervient, la définition qu'on se donne de la « réussite scolaire ou éducative », comme nous l'avons dit. C'est la vaste question de l'évaluation, et on sait à quel point elle est discutable et discutée (quels sont les critères ? quelles évaluations ? standardisées ? disponibles ? sur quelle période ? etc.).

On voit combien il est nécessaire de prendre de nombreuses précautions méthodologiques pour isoler précisément des données comparables afin d'interpréter le lien entre la taille des classes et les résultats scolaires des élèves, comme le souligne, entre autres Monso (2014).

## **2. Que veut-on démontrer ?**

Vu les enjeux monétaires, cette question est très débattue dans certains milieux économiques, politiques et éducatifs. Mais pourquoi certains auteurs ont-ils pu soutenir que la taille de la classe n'intervenait pas dans les apprentissages scolaires, comme cela a été le

cas, surtout dans les recherches étatsuniennes? Pour répondre à cette question, il est essentiel de pouvoir distinguer les effets de la réduction d'effectifs des autres facteurs en cause dans ces apprentissages. Mais c'est un énorme défi pour les chercheurs, vu le grand nombre de variables à considérer. Certains se sont appuyés sur des analyses simplistes, par exemple en comparant seulement le nombre d'élèves dans une classe à leur réussite aux examens, ce qui conduit forcément à des conclusions contestables.

La mauvaise interprétation la plus fréquente des résultats de recherche est due au fait que les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage ou des besoins particuliers sont généralement placés dans des classes moins chargées. Dans ce cas, une corrélation directe montrerait que les apprentissages sont moindres dans une classe à faible effectif, mais il est clair qu'on ne pourrait pas généraliser et conclure que la taille de la classe ne compte pas, la relation mesurée entre le nombre d'élèves et les effets produits serait sévèrement biaisée.

Et pourtant certains chercheurs s'y sont laissé prendre. Les recherches récentes apportent plusieurs exemples d'études antérieures de faible qualité qui échouent à isoler l'impact de la taille de la classe, la plupart écrites et publiées il y a plus de 40 ans. De 1986 à 1997, Éric Hanushek avait, dans plusieurs articles, fait l'inventaire de la plupart des premières recherches sur la taille de la classe ainsi que sur d'autres variables comme le cout par élève et affirmé que ces écrits n'étaient pas concluants.

Cependant, dans une nouvelle analyse complète des sources et du travail d'Hanushek, un autre auteur (Krueger, 2002 cité par Schanzenbach, 2014) démontrait au contraire que cette conclusion reposait sur une interprétation erronée des données. En particulier, même si Hanushek se basait sur 277 estimations tirées de nombreuses études, son interprétation considérait des sous-ensembles disproportionnés comme s'ils avaient un poids égal. Plus troublant encore, beaucoup des études sur lesquelles il se fondait reposaient sur des protocoles de recherche qui n'auraient pas dû permettre aux chercheurs d'isoler une relation de causalité entre le nombre d'élèves par classe et la qualité de leurs apprentissages. Hanushek concluait en 2002 : « Malgré la popularité politique générale de la réduction de la taille des classes, le support scientifique de telles politiques va de faible à inexistante ».

Or les articles de Hanushek ont eu beaucoup de retentissement, surtout quand ses conclusions ont ensuite été reprises et popularisées sans être critiquées par un autre auteur dans un livre à succès qui déclarait à l'époque : « Il n'y a pas de relation réelle et régulière entre la performance des élèves et le contexte scolaire » comme la taille de la classe ou les couts (Gladwell, 2013).

### **3. Une réduction des effectifs dans la classe est positive pour les apprentissages des élèves.**

Examinons les retombées concrètes des classes de petite taille sur les différents facteurs qui conditionnent les apprentissages des élèves. Un ensemble de nouvelles recherches approfondies, d'origines aussi bien francophones qu'anglophones, américaines qu'européennes ou australiennes, prouve que le nombre d'élèves par classe est un facteur important. L'étude, souvent citée pour sa conception exemplaire est celle de Schanzenbach (2014) qui fait l'inventaire et l'analyse des écrits qui l'ont précédée. On pourrait résumer ainsi une de ses conclusions : la taille de la classe est un important déterminant de la réussite des élèves ; lorsque tout demeure identique, une augmentation du ratio enseignant/élève nuit aux résultats des élèves.

Mêmes observations dans de nombreuses autres études américaines qui ont montré une forte corrélation entre la réduction du nombre d'élèves par classe et les résultats scolaires et ceci dès la première année. Elles mettent en évidence 1) une réduction des problèmes de discipline, 2) un centrage sur la prévention plutôt que sur la remédiation, 3) une meilleure participation des élèves, 4) un meilleur « moral » des enseignants (New York, USDE, 2000, rapporté par Meuret, p. 22).

Du côté de l'Éducation nationale française, on écrit : « Un nombre d'élèves par classe plus faible semble permettre une meilleure réussite scolaire. Les travaux récents sur données françaises... ont tous abouti, quoiqu'avec des nuances, à ce constat ».

On peut comprendre facilement que des élèves moins nombreux permettent aux enseignants d'être plus efficaces, que même les meilleurs des enseignants sont limités dans ce qu'ils peuvent faire avec des classes chargées, où les interactions élève/enseignant·e sont forcément moins fréquentes et qui entraînent en général davantage de perturbations, des pertes de temps par la gestion de classe. Une attention individualisée est capitale pour un élève et elle est plus difficile dans une classe de 15 ou 20 que dans une de 25 ou 30. On a montré (recherche STAR citée par Schanzenbach) que les enseignants utilisaient une plus grande variété de stratégies pour soutenir l'apprentissage et que de petites classes leur permettaient l'emploi de ces stratégies de manière plus profitable. Encore faut-il que l'enseignant·e soit capable de le faire, et pour cela avoir reçu une formation adéquate. Or selon le professeur M. Tardif : «...c'est pour un gros 25 % à 30 % quelqu'un qui enseigne des matières ou à des types d'élèves pour lesquels il n'a pas été formé.»<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Tardif, M. (2016). *La formation à l'enseignement au Québec : bilan des réformes et perspectives pour l'avenir*. CRIFPE : Université Montréal.

#### **4. Un effet positif plus net chez les plus jeunes, chez les élèves de milieux défavorisés ou minoritaires ou présentant des difficultés**

Un consensus se dégage, moins d'élèves par classe semble favorable surtout chez les plus jeunes. Prenons quelques exemples : en France, les études ont « mis en évidence un impact du nombre d'élèves par classe plus fort dans le premier degré<sup>3</sup> et dans la première partie du collège, peu apparent ou inexistant au lycée général. » (Monso, 2014). Ou encore : « Ces effets apparaissent quantitativement nettement plus importants au niveau des écoles primaires qu'à celui des collèges et surtout des lycées. » (Piketty et Valdenaire, 2006).

Aux États-Unis, l'influence d'études rigoureuses et à large échelle comme le projet STAR a été décisive, comme le souligne Meuret (2001). Cette étude expérimentale, menée à une échelle rarement observée pour ce type d'étude (11 000 élèves pendant 5 ans, de 1985 à 1990) a conclu que les petites classes produisaient une amélioration substantielle de l'apprentissage précoce, de la maternelle à la 3e année.

Par ailleurs, il est des effets moins connus et pourtant souvent soulignés par les chercheurs, des preuves qu'une augmentation du nombre d'élèves par classe nuit non seulement aux résultats immédiats de l'élève, mais également à sa formation à long terme ; les enfants qui fréquentent de petites classes au début de leur scolarité continuent d'en bénéficier pendant leur vie entière, soulignent entre autres Berliner et Bridle (1995) et Schanzenbach (2014). Selon la recherche STAR, les enfants initialement inscrits dans des classes plus petites de la maternelle à la 3e année continuaient à avoir de meilleurs résultats que leurs pairs lorsqu'ils retournaient dans des classes de taille normale. Ces résultats ont été jugés vrais pour tous les types de classes et tous les types de villes (rurales, suburbaines et métropolitaines) ainsi que pour les districts scolaires les plus pauvres sur le plan économique.

Une autre catégorie d'élèves tire un avantage clair des classes à effectifs réduits, ce sont les enfants ayant des difficultés d'apprentissage. La plus grande disponibilité des enseignants, et en conséquence leur plus grande attention à chacun, y est certainement pour beaucoup. Comme bien d'autres études, l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* a permis de constater que 27,7 % des enfants de maternelle cinq ans sont considérés comme vulnérables dans au moins un des domaines de développement ; « un enfant vulnérable, c'est un enfant qui est plus susceptible que les autres d'éprouver des

---

<sup>3</sup> En France, le 1<sup>er</sup> degré correspond à la maternelle de 2 ou 3 ans à 6 ans, l'école primaire de 6 à 11 ans, le collège de 11-12 ans (début de la sixième) à 14-15 ans (fin de la troisième).

difficultés au cours de son parcours scolaire», explique Micha Simard, chargée de cette enquête (*Le Soleil*, 23 nov. 2018). Cependant, s'il peut aider beaucoup, un moindre ratio élèves/enseignant ne constitue pas forcément une réponse appropriée à tous les types de difficultés scolaires, comme le souligne Monso (2014), car le lien entre taille des classes et réussite scolaire reste complexe, comme nous l'avons souligné.

Il n'est pas surprenant que le gain que procure la réduction des effectifs soit plus grand pour les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés ou de milieux minoritaires. Cet aspect de la question est souligné là encore par les recherches (Meuret, 2001 ; Bressoux et al., 2009 ; Bressoux, 2017 ; Schanzenbach, 2014).

## **5. Des effets plus larges : davantage d'équité<sup>4</sup>**

Moins d'élèves par classe a d'autres conséquences qui interviennent plus largement, sur le système d'éducation lui-même et plus généralement sur la société, car cela permet une réduction des inégalités, scolaires d'abord, sociales ensuite. On a vu que des classes chargées offrent moins de soutien aux élèves ayant plus de difficultés donc moins de possibilités d'un parcours scolaire positif pour l'élève. En conséquence, ces classes sont délaissées par les enfants de milieux plus favorisés au bénéfice de l'école privée, ou encore dans le système public pour des écoles à « projets particuliers ». Ces derniers sont conçus justement pour retenir les élèves de niveau moyen à très bon : des programmes enrichis en sports, en arts, en sciences, en informatique, en anglais, des programmes d'éducation internationale (PEI). Or ceux-ci font une sélection à l'entrée basée sur les résultats de l'élève et bien souvent aussi sur la participation financière de la famille. En 2007, le Conseil supérieur de l'éducation estimait prudemment leur proportion à environ 20 %. Ainsi, « un tri scolaire et social se fait, engendrant un système à trois vitesses : le privé, le public enrichi et le public ordinaire. » (Lessard, 2016 a et b).

« ... Cette structuration des parcours scolaires a des répercussions sur l'expérience scolaire et les conditions d'apprentissage [...] la mixité sociale est moins forte ; des élèves en difficulté se retrouvent en plus grand nombre dans les classes ordinaires, ils sont moins tirés vers le haut par moins de pairs performants ; des enseignants sont démunis et démotivés par des groupes faibles et très faibles ; le cursus normal s'appauvrit » (Lessard, 2016 a). On touche ici à une question sociale fondamentale qui implique les notions de mixité et de ségrégation sociales. La mixité signifie la coexistence, dans un cadre donné (en éducation, il peut s'agir de la classe, de l'établissement ou même du quartier) de populations aux

---

<sup>4</sup> Voir notre Chantier 1 : *L'Éducation : qualité et équité*, sur le site de **Debout pour l'école** !

caractéristiques déterminées. La ségrégation, au contraire, fait référence à la séparation physique de ces populations (Rompré, 2015).

On constate que non seulement davantage de mixité profite aux élèves des classes ordinaires, mais les résultats des études européennes montrent qu'une augmentation de la diversité scolaire au sein des classes produit des effets généralement positifs sur la performance moyenne des élèves. Le bénéfice que retirent les élèves moins favorisés d'un accroissement de cette mixité semble plus élevé que le désavantage que peuvent subir les élèves plus favorisés. Des recherches tendent à montrer que même en l'absence de conditions optimales, la mixité sociale a des effets bénéfiques : davantage de tolérance et diminution des préjugés et ce, quels que soient les groupes à l'étude. En coexistant au sein d'un même espace, les populations en viendraient à mieux se comprendre. En ce sens, la mixité est indissociable de la notion de cohésion sociale (Rompré, 2015). « L'hétérogénéité sociale est nettement favorable au vivre ensemble. » (Lessard, 2016 b).

On pourrait se demander si d'autres politiques seraient envisageables au bénéfice du développement des élèves, comme l'allongement de la journée d'école par exemple ; mais pour le moment il n'existe pas d'études qui permettent de répondre à ce genre de question. On peut cependant souhaiter qu'il y en ait à l'avenir, mais en attendant, la réduction de la taille aux conditions de réussite identifiée par les chercheurs est une politique non seulement souhaitable, mais nécessaire pour davantage d'équité.

## **En conclusion**

Il apparaît clair que la taille de la classe est un facteur important, même si ce n'est pas le seul, du parcours scolaire de l'élève, malgré la complexité des variables qui entrent en compte. On a mis en évidence, comme le souligne le Conseil canadien sur l'apprentissage, que les gains les plus importants associés aux classes moins nombreuses se situent dans les premières années pour les élèves traditionnellement désavantagés au plan éducatif et qu'ils durent dans les années ultérieures et au-delà. Ainsi les classes de petite taille contribuent à la réduction des inégalités non seulement scolaires, mais aussi sociales et culturelles, ce qui est central pour une société plus juste.

## **Principales sources bibliographiques**

Bellarbre, É. (2017). *Compenser les inégalités dans le secondaire en France : études à partir des enquêtes PISA, CEDRE et TALIS*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 215 p.

Bressoux, P. (2017). *Classes à petits effectifs : efficaces pour les plus défavorisés*. Scolaire, juin.

- Bressoux, P. et Lima L. (2011) *La place de l'évaluation dans les politiques éducatives : le cas de la taille des classes à l'école primaire en France*. Éducation et Devenir.  
<http://www.educationetdevenir.fr/spip.php?article400>
- Berliner, D. C. and Biddle, B. J. (1995). *The Manufactured Crisis: Myths, Fraud, and the Attack on America's Public Schools*. Perseus Books, 190–194.
- Bettinger, É. et al. (2015). *The Effects of Class Size in Online College Courses: Experimental Evidence*. Stanford Center for Education Policy. Analysis Working Paper, no.15-14.
- Froese-Germain, B., Riel, R. et McGahey, B. (2012). *Effectif des classes et diversité des élèves : les deux côtés d'une même médaille*. Perspectives, no 6 ; <https://perspectives.ctf-fce.ca/fr/article/1938/>  
 Conseil canadien sur l'apprentissage (2005). *Pour y voir clair dans la question de l'effectif des classes*, Carnet du savoir ; [http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2005/2-09\\_14\\_05\\_-\\_REV-Fe\\_cs.pdf](http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2005/2-09_14_05_-_REV-Fe_cs.pdf)
- Hoxby, C. (2000). *The effects of class size on student achievement: new evidence from population variation*. Harvard College and the Massachusetts Institute of Technology: *The Quarterly Journal of Economics*, nov., 47 p.
- Lessard, C. (2016 a). *Une école à trois vitesses, forme québécoise de démocratisation ségrégative. L'état du Québec 2016*. Montréal : INM/Del Busso.
- Lessard, C. (2016 b). *L'évolution inquiétante de l'école à trois vitesses*. L'État du Québec 2017. Montréal : INM/Del Busso.
- Meuret, D. (2001). *Les recherches sur la réduction de la taille des classes*. Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école [France], 43 p.
- Monso, O. (2014) *L'effet d'une réduction de la taille des classes sur la réussite scolaire en France : développements récents*. Ministère éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, DEPP : *Éducation et formation*, no 85, 15 p.
- Piketty, T. et Valdenaire M. (2006) *L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français*. Ministère de l'éducation nationale, enseignement supérieur, recherche : *Les dossiers*, no 173, 154 p.
- Rompré, G. (2015). *La mixité sociale à l'école. Conférence de comparaisons internationales*. Rapport Conseil supérieur de l'éducation — Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CSE - CNESCO.)
- Schanzenbach, D. W. (2014). *Does Class Size Matter?* University of Colorado Boulder: National Education Policy Center, 18 p. <http://nepc.colorado.edu/publication/does-class-size-matter>.
- Tardif, M. (2013). *La condition enseignante au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Une histoire cousue de fils rouges : précarité, injustice et déclin de l'école publique*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Terrisse, B. et coll. (2011). *La réduction des effectifs dans la classe pour favoriser la réussite scolaire : étude de l'implantation et des retombées de la diminution du nombre d'élèves par classe au préscolaire et au premier cycle du primaire au Québec*. Fonds de recherche sur la société et la culture, Gouvernement du Québec : Rapport de recherche, 159 p.